



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Michel
LIEBGOTT

Député
de Moselle
Xème circonscription

Maire
de Fameck

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Hayange, le 06 juillet 2009

Madame Christine LAGARDE
Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de
l'Emploi
139 rue de Bercy
Télédoc 151
75572 PARIS Cedex 12

N.REFS : ML/EM/

Madame la Ministre

A plusieurs reprises depuis le début de l'année (courriers du 16/02/09 et du 24/06/09), je vous ai alertée à propos de la situation de l'usine CORUS de Hayange-Nilvange qui attend confirmation d'une prolongation de commande de Réseau Ferré de France pour engager des investissements importants dans l'unique usine de notre territoire national produisant des rails, et tout spécialement ceux utilisés pour les lignes grande vitesse.

J'ai rencontré ce vendredi 03 juillet à Nilvange, Phyl DRYDEN, directeur des produits longs de CORUS, tout spécialement venu du Royaume-Uni. En dépit du contexte de crise, il m'a confirmé la volonté d'investissement de son groupe et s'est inquiété de l'absence de décision de RFF pour valider un contrat de commandes dont le groupe CORUS a besoin pour démarrer les travaux du passage à la réalisation de rails de 108 mètres de long sur ce site. A noter que 1 million d'euros, sur les 35 nécessaires, a déjà été engagé par CORUS pour entamer la phase pré opérationnelle de ce projet.

Le contrat en question a fait l'objet de deux prolongations : la première de 6 mois à compter de fin 2008 et la seconde de 3 mois, à compter de début juillet 2009. Selon les informations qui m'ont été données, les discussions concernant ces commandes ont achoppé à deux reprises au cours du mois de juin. Une nouvelle réunion du Conseil d'Administration de RFF est programmée pour le 10 juillet prochain. La décision de confirmer ou d'infirmier cette commande de manière ferme et durable serait d'ailleurs à l'ordre du jour. Il y a donc tout lieu d'intercéder rapidement dans ce dossier.

Madame la Ministre, alors que le Président de la République a fait de la réindustrialisation un axe prioritaire de sa politique, l'évoquant même à l'occasion de son discours devant le congrès le 22 juin dernier, il me semble inconcevable de laisser la société CORUS dans le doute, alors que Réseau Ferré de France est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il appartient donc à la sphère publique sur laquelle vous avez autorité. L'entreprise CORUS doit investir pour rester concurrentielle sur le marché des grandes longueurs et il serait incompréhensible que l'Etat français ne soit pas en mesure de l'y aider pour au moins trois raisons :

(.../...)

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

4, rue Jacques Tourneur - BP 90069 - 57703 HAYANGE Cedex - Téléphone : 03 82 84 06 06 - Télécopie : 03 82 84 66 88
E-mail : michel.liebgott@wanadoo.fr - www.michel-liebgott.com

- D'abord parce qu'il s'agit d'une entreprise de haute technicité implantée en France, au cœur de la lorraine industrielle, région qui souffre plus encore que toutes les autres de la crise. Les récents chiffres donnés par l'INSEE en attestent parfaitement.
- Ensuite parce que l'investissement de l'Etat français dans ces domaines d'activité est doublement prévu dans le cadre du Plan de Relance et du Grenelle de l'Environnement. Au demeurant, le développement du transport par rail fait partie des orientations prioritaires retenues par l'Union Européenne.
- Enfin parce qu'il serait proprement impensable,
 - o alors que l'aciérie et le TAB de l'usine ArcelorMittal de Gandrange, situées à moins de 10 kilomètres de là, ont été fermés l'année dernière,
 - o alors que les hauts-fourneaux de Hayange, jouxtant eux littéralement l'usine CORUS, sont toujours éteints,
 - o alors que les défaillances des entreprises, notamment de la sous-traitance sidérurgique, se multiplient localement,

que l'Etat français ne soit pas en mesure de donner de la durabilité à une usine qui fonctionne actuellement très bien. Convenez que ce serait un comble de devoir financer sur fonds publics des mesures d'accompagnement social là où il convient simplement de passer commande pour faire travailler près de 450 employés et autant dans la sous-traitance.

Madame la Ministre, l'Etat français et RFF doivent, dès le 10 juillet, prendre toutes leurs responsabilités. Ces commandes de rails de RFF ne sont pas nouvelles alors pourquoi hésiter aujourd'hui ?

Vous n'êtes pas sans savoir que l'usine de Hayange-Neuvange est en concurrence avec plusieurs autres au niveau européen et il ne s'agirait pas que notre Pays ne dispose plus, à terme, d'une seule usine en capacité de produire des rails alors même que nous produisons et vendons des TGV par le biais d'un des fleurons de notre économie, lui-même sauvé par l'Etat en son temps, en l'espèce ALSTOM.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Michel LIEBGOTT

